HELP!!! dissert: définition matérielle de la constitution

Par **Kaktus**, le **23/10/2006** à **17:12**

bonjour a tous! je suis nouvelle sur ce forum (ou recyclée comme vous voulez) et j'ai une dissert a faire pr vendredi et je sèche dessus. (titre) enfait je vois pas tp ce que je peux dire, une définition c'est rapide, ms en faire une dissert :cry:

Par **Cynthia**, le **23/10/2006** à **18:37**

Mlahrueusment pour toi, on ne donne pas les réponses comme cela :twisted: cela serait trop facil

Déja, il faut que tu cherches la definition (lexique des termes juridique de chez Daloz, le vocabulaire juridique de Cornu)
Ensuite tu a pleins , vraiment pleins de manuels, et tu as aussi ton cours comme base !!

Il faut chrcher, noter ce que tu trouves, regrouper les idées, dégager une problematique

Soumet nous une problematique ainsi qu'une ebauche de plan et là oui nous t'aideront ;)

Par **Kaktus**, le **24/10/2006** à **09:56**

le souci c'est qu'on a mm pas eu de cours dessus, sinon ce serait presque donné! non on n'a rien, les cours de TD ne st pas basés sur le cours, als forcément ça complique tt. jvais regarder ds le dico dalloz. merci ;)

Par **Elea**, le **24/10/2006** à **10:42**

Si tu n'as aucun cours ni TD dessus pense à aller voir dans un dictionnaire juridique et dans des manuels à la BU ! :wink:

Par **jeeecy**, le **24/10/2006** à **11:34**

hello

effectivement il faudrait que tu nous soumettes tes premiers elements de reflexion, tes premieres idees sur le sujet, avec bien entendu ta problematique

a partir de ce moment la, on pourra t'aiguiller au mieux pour ta dissertation

sinon peux tu editer ton message et supprimer les abreviations, merci

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés